

Présentation

## LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Présentation](#) > [Organisation](#) > [Le mot du Doyen](#)

## Le mot du Doyen Nelidoff - mai 2019

---

Le mot du doyen (mai 2019)

L'année universitaire 2018-2019 aura été décidément particulièrement chargée. Après le dossier de la réforme Licence, plus complexe que prévu, qui a été validé par la CFVU dans sa réunion du 19 mars dernier, il a fallu organiser à nouveau les commissions d'examen des vœux dans le cadre de la procédure Parcoursup (saison2), avec cette année, plus de 6000 vœux reçus en droit et 15 commissions à mettre en place : les parcours généralistes de Toulouse et de Montauban, les doubles Licences droit/ gestion et Eco/droit, les 10 parcours de l'European School of Law. Une nouvelle L1 ouvre à la rentrée prochaine en FOAD avec, d'ores et déjà, une grande attractivité puisque nous avons reçu plus de 120 vœux pour 10 places. Je voudrais remercier, au nom de la Faculté, tous les collègues qui ont accepté de s'investir ou de continuer à s'investir dans ces commissions Parcoursup. Je me réjouis que la sélectivité des parcours de l'ESL ait été officiellement reconnue cette année, que l'on puisse savoir quelle est ou quelles sont les langues vivantes apprises par le futur étudiant et que des entretiens soient possibles. Il en va du renom de notre ESL et de sa crédibilité vis-à-vis de nos partenaires internationaux.

Nous finalisons également des dossiers dont on parle depuis longtemps. D'abord les syllabi qui sont officiellement rétablis, sous une forme beaucoup plus complète, utilisable par différents services et ajustable d'une année à l'autre. Ensuite, les conseils de perfectionnement. Il convient de mettre en place et d'installer officiellement de tels conseils, un pour la Licence et un par mention de Master. La liste exacte des membres sera communiquée d'ici la fin de cette année universitaire au Conseil de Faculté et transmise à la CFVU. Enfin, nous rétablissons aussi les évaluations régulières. Après différentes expérimentations ces dernières années sur l'objet, la périodicité et les modalités techniques, une procédure a été retenue et ces évaluations seront faites par formation d'ici la fin de l'année en Master, avant de les généraliser l'an prochain.

Tous ces dossiers s'inscrivent parfaitement dans la phase actuelle de l'auto-évaluation de nos formations qui conduira à la prochaine accréditation en 2021. Je remercie tous les responsables de mentions de Master ainsi que le directeur de l'Ecole doctorale et science politique pour l'important travail qu'ils ont tous réalisé et qui me permet de nourrir le rapport sur le champ droit. Ces documents passeront devant les Conseils centraux d'ici fin juin et seront ensuite transmis pour expertise à l'HCERES.

Avec le glissement de la sélection à l'entrée des M1 à partir de la rentrée 2020, c'est donc le moment de réfléchir, sans précipitation mais avec sérieux au périmètre exact de nos formations et spécialement dans le cycle Master.

Philippe Nélidoff, doyen de la Faculté de droit et science politique

Mise à jour le 2 mai 2019

### Editos précédents

[Voir tous les Editos](#)

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse